

NÉGOCIATIONS

GEPPMM ex GPEC

Certains vous disent qu'ils ont demandé et obtenu la prorogation de l'accord GPEC actuel : **FAKE NEWS !**

C'est la Direction qui a proposé aux organisations syndicales de proroger l'accord GPEC actuel jusqu'en septembre 2026 au lieu de février, pour deux raisons :

- nouvelle réflexion sur la mise en place d'un outil de gestion des compétences (ex : Naval Skills)
- études sur le développement d'écoles internes



! Fin carrière

Carrière !

Intégration

Besoins

Certains vous disent encore qu'ils ont obtenu lors de la négociation la possibilité de cumuler le dispositif de retraite progressive avec les dispositifs de fin de carrière prévus par la Direction dans le futur accord :

FAKE NEWS !

Les dispositifs de fin de carrière n'ont pas encore été traités dans le cadre de la négociation sauf à ce que des négociations se fassent en parallèle avec la Direction !

VOS NÉGOCIATEURS

SAMUEL MOINAUX, ANNE-CÉCILE DESCHAMPS, OLIVIER TEISSEIRE

Pour la CFE-CGC, le futur accord doit reprendre à minima les mesures existantes aujourd’hui. Nous menons cette négociation en ce sens !

La CFE-CGC réclame notamment

- Comme l'exige la loi en préalable de cette négociation, **un diagnostic sur les Seniors** (Recrutement, maintien dans l'emploi, fin de carrière),
- Une identification précise de la **charge, des ressources et des compétences**,
- Des **recrutements** en conséquence,
- Un **parcours d'intégration adapté à l'emploi**,
- Un outil de gestion des compétences efficient,
- Un focus sur les seniors, les personnels en situation de handicap, les personnels issues de la diversité, les femmes, les jeunes et les **proches aidants**,
- Une **reconnaissance des périodes d'expatriation** dans les parcours professionnels,
- Une **valorisation de l'engagement citoyen** (réservistes, pompiers volontaires, mandats politiques, sportifs haut niveau, ...),
- Des mesures de **fidélisation**
- Des **passerelles** entre métiers et spécialités **connues de tous**,
- Une réelle **gestion des fins de carrière** (transmission des savoirs, anticipation des départs, ...),
- Des **dispositifs multiples** de fin de carrière,
- Le **cumul emploi / retraite**

La CFE-CGC négocie pour une véritable gestion de carrière tout au long de la vie

